



## **Cérémonie des vœux 2023**

*Communauté de communes du Haut Pays Bigouden*

Discours de Madame la Présidente

## Plan du discours de Madame la Présidente

Mot d'accueil.....	3
Remerciements aux élus communautaires et Vice-présidents.....	3
Remerciements aux collaborateurs .....	4
Remerciements aux partenaires .....	5
Des projets en lien avec l'axe 1 du projet de territoire.....	5
➤ Préserver les espaces littoraux :.....	6
➤ Faire du patrimoine naturel un atout de valorisation et d'attractivité.....	6
➤ Inscrire le Haut Pays Bigouden dans sa transition énergétique.....	7
➤ Mettre en place une gestion des déchets adaptée à l'échelle du territoire.....	7
➤ Acter la création d'un service cycle de l'eau .....	8
➤ Règlement de voirie .....	8
Des projets en lien avec l'axe 2 du projet de territoire.....	9
➤ Maintenir les activités artisanales et favoriser les reprises d'entreprise.....	9
Des projets en lien avec l'axe 3 du projet de territoire.....	10
➤ Assurer un soutien à la culture et au développement du monde associatif .....	10
➤ Assurer une action sociale et garantir l'accès aux droits .....	11
➤ Diversifier et adapter l'offre de logements tout en luttant contre la vacance .....	11
➤ Soutenir les actions en faveur de l'enfance et la jeunesse .....	12
➤ Proposer des solutions adaptées au vieillissement et aux besoins spécifiques de chacun ..	13
➤ Une nouvelle Compétence : les mobilités.....	15
Relever les enjeux qui se dessinent.....	16
Des projets phares pour la suite du mandat .....	17

## VŒUX 2023 CCHPB

### Mot d'accueil

Bonjour à tous et bienvenue. Je vous remercie pour votre présence.

Madame La Députée,

Monsieur Le Sénateur,

Mme la Présidente des Maires Ruraux,

M<sup>me</sup> et M<sup>f</sup> Les Conseillers Départementaux,

M<sup>mes</sup> et M<sup>rs</sup> Les Présidents de Communautés de communes,

Mmes et Mrs les Maires,

M<sup>mes</sup> et M<sup>rs</sup> Les Elus Communautaires et municipaux,

Mr Le Trésorier,

M<sup>f</sup> Le Représentant de la Gendarmerie,

M<sup>mes</sup> et M<sup>rs</sup> Les Représentants des Associations et des structures partenaires,

M<sup>mes</sup> et M<sup>rs</sup>,

Chers Amis,

Avec les membres du bureau communautaire

Nous vous remercions d'avoir répondu nombreux à notre invitation.

Nous vous souhaitons nos **meilleurs vœux** ainsi qu'à vos proches.

C'est avec beaucoup d'émotion que je vous accueille pour cette cérémonie, d'autant plus que celle-ci est la première de la mandature ; et que nous sommes déjà à mi-mandat.

La cérémonie des vœux est un moment unique de nous rassembler pour un moment convivial et chaleureux.

### Remerciements aux élus communautaires et Vice-présidents

Je **remercie sincèrement et chaleureusement** les élus communautaires dont les membres du bureau communautaire qui **m'accompagnent** avec **dévouement** dans **l'accomplissement** de la **mission** pour laquelle nous avons été mandatés.

- Emmanuelle RASSENEUR, 1<sup>ère</sup> vice-présidente déléguée à la déclinaison du projet de territoire, à l'accompagnement des transitions, à l'environnement et à la communication
- Philippe STEPHAN, 2<sup>ème</sup> vice-président délégué à la voirie
- Philippe RONARC'H, 3<sup>ème</sup> vice-président délégué au développement économique, au tourisme et aux réseaux numériques

- Michel BUREL, 4ème vice-président délégué à l'eau, à l'assainissement et au SAGE
- Yves LE GUELLEC, 5ème vice-président délégué au CIAS et à l'action sociale
- Jean-Louis CARADEC, 6ème vice-président délégué aux ressources humaines, à la cohésion sociale, à la jeunesse et à la culture
- Franck PICHON, vice-délégué aux finances et à la mutualisation
- Jean-Claude MARLE, vice-délégué à la collecte et à la valorisation des déchets
- Jacques CARIOU, vice-président délégué aux équipements comu
- Et les maires :
- Dominique ANDRO,
- Annie BERRIVIN,
- Gilles KEREZEON.
- Je remercie Jean-Pierre MIAGOUX, vice-président délégué à l'habitat, maire de Tréogat sur le départ, pour le travail accompli au sein de la Communauté de communes, Jean-Pierre, je te souhaite une bonne continuation.

Avec l'ensemble des élus communautaires que je remercie pour leur investissement dans leur mission, nous sommes **fiers** d'être au service de tous les administrés pour assurer à tous une vie agréable en Haut Pays Bigouden. Nous œuvrons pour le dynamisme et l'attractivité de notre communauté de communes, pour que les orientations décidées portent leurs fruits, pour apporter à tous un cadre de vie permettant de s'y épanouir.

Au nom de l'ensemble des élus, je souhaite adresser mes remerciements à l'ensemble des agents de la CCHPB et du CIAS pour le travail réalisé au bénéfice de l'ensembles des habitants, surtout dans le contexte de crise sanitaire que nous avons traversé. En cette période particulière, la communauté de communes s'est organisée pour assurer la continuité de service public. Cela a demandé une attention particulière de chacun pour assurer les services dans un souci permanent de préserver la santé de tous. L'organisation du travail au SSIAD, en EHPAD et en résidence autonomie a demandé un travail conséquent pour permettre aux résidents de conserver les liens avec leurs proches dans ce contexte.

## Remerciements aux collaborateurs

Soucieux de permettre la promotion et la valorisation des parcours professionnels nous avons défini les **Lignes Directrices de Gestion**. Elles visent à favoriser l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers, à la valorisation des parcours professionnels ainsi que l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes. Elles ont été élaborées en concertation, de même que la mise en place du **RIFSEEP** qui a reçu un avis favorable et porte une attention particulière dans la recherche d'une rémunération plus juste et égalitaire.

Je tiens à féliciter les agents qui ont été élus lors des **élections professionnelles** le 5 décembre dernier et je les remercie pour leur engagement.

Un mot de remerciement aussi pour Marie-Pierre QUERE, qui a pris sa retraite bien méritée, après un travail dévoué à la CCHPB pendant plus de 30 ans.

Dans la perspective d'assurer les services au quotidien et de relever les enjeux qui se dessinent, nous veillons à une bonne représentation et coopération avec nos partenaires à l'échelle cornouaillaise ainsi qu'avec l'Etat, le Département et la Région.

## Remerciements aux partenaires

La signature du **Contrat de Relance** et de transition Écologique a ainsi été un moment important. Contrat-cadre signé avec l'Etat le 18 octobre 2021 pour six années, le CRTE Ouest-Cornouaille-Odet, commun à nos six EPCI, regroupe cinq orientations stratégiques, enjeux forts pour notre territoire : mobilités, déchets, eaux et assainissement, transitions énergétiques et transition économique et foncière.

Avec la Région, nous signerons bientôt, dans le cadre de la contractualisation, le **pacte de cohérence**.

Nous avons contractualisé avec le Département le **Pacte Finistère 2030**. Celui-ci comprend 4 volets dont les 2 premiers nous concernent directement :

- Le premier volet vise à financer les projets des communes.
- Le deuxième volet vise à financer les projets structurants des communes et des EPCI, sur un horizon de 3 ans. Nous remercions le conseil départemental pour son soutien.

Nous sommes très présents au sein de QCD et du SIOCA pour avancer sur les projets structurants et ainsi renforcer notre attractivité.

Nous sommes attentifs à la **mutualisation** avec les communautés de communes voisines. Nous avons des habitudes de travail ensemble que nous souhaitons perdurer et renforcer.

Pour consolider nos structures au niveau de la communauté de communes et des communes, nous travaillons actuellement à l'élaboration d'un **pacte fiscal et financier**. Les indicateurs mettent en évidence une situation budgétaire saine. Ce pacte a pour objectif de mettre en place des outils de concertation et de coordination pour optimiser la gestion publique locale, l'optimisation de nos ressources et la maîtrise de nos dépenses.

Le contexte international, la flambée des prix de l'énergie, les dispositifs réglementaires de plus en plus contraignants nous incitent à la plus grande vigilance. Nous continuerons d'agir avec la plus grande **rigueur** pour le maintien et l'amélioration des services au public.

**Les projets portés par la Communauté de communes du Haut Pays Bigouden sont nombreux. En lien avec notre projet de territoire, nous travaillons sur 3 axes :**

## Des projets en lien avec l'axe 1 du projet de territoire

**Axe 1 : Préserver tout en valorisant l'environnement et le cadre de vie remarquable du territoire :**

➤ **Préserver les espaces littoraux :**

La préservation de notre environnement est une priorité. Dans ce cadre, nous avons renforcé le service environnement. Le nouvel agent littoral a pour mission de veiller sur les espaces naturels de la baie d’Audierne et faire de la sensibilisation auprès du public.

➤ **Nous souhaitons Faire du patrimoine naturel un atout de valorisation et d’attractivité :**

Le 4 septembre 2021, Emmanuelle Rasseneur s’est déplacée à Marseille pour représenter le Pays Bigouden au Congrès mondial de la nature de l’IUCN à Marseille, où la baie d’Audierne a obtenu le **label Ramsar** qui reconnaît l’intérêt de ses zones humides. Avec le Conseil Départemental, nos deux Communautés de Communes Bigoudènes ont porté, depuis 2018, ce projet de labellisation en concertation avec les acteurs locaux. Ce travail coopératif est l’une des clés du succès de cette démarche. Le cœur du label réside dans la protection des zones humides et la valorisation de la baie, de ses activités et de ses patrimoines. Des actions de communication et de sensibilisation sont développées avec les différents partenaires pour faire vivre le label. Ainsi, des animations et conférences sont proposées tout au long de l’année auprès du public.

La Région Bretagne a retenu le 17 décembre 2021, la candidature de nos deux communautés de communes bigoudènes pour la **création d’une Réserve naturelle régionale (RNR) sur les dunes et paluds bigoudènes**. Cette décision intervient suite à l’Appel à Manifestation d’Intérêt (AMI) lancé en octobre 2020 par le Conseil régional pour la création de quatre nouvelles Réserves naturelles régionales ou espaces remarquables de Bretagne. Nous avons proposé une candidature à cet AMI pour le site de la baie d’Audierne sous le nom de « Dunes et Paluds Bigoudènes ». Menée en lien avec le Conservatoire du littoral et l’association Bretagne Vivante, cette démarche de protection forte des milieux naturels vient conforter la volonté politique de nos deux communautés de communes d’inscrire la préservation de nos espaces naturels sur le long terme. Nous avons entamé la phase d’élaboration du dossier de demande de classement pour intégrer la liste des réserves naturelles régionales labellisées « Espaces remarquables de Bretagne ».

Nos deux communautés de communes ont la forte volonté d’avancer ensemble pour mettre en avant cette identité forte et ainsi :

- Promouvoir un tourisme et des usages respectueux de la nature,
- Connaître et accompagner les pratiques et projets durables,
- Définir la place de la Maison de la Baie d’Audierne,
- Maintenir la dynamique partenariale et le partage des connaissances.

Autre collaboration à souligner : les communes littorales du Pays Bigouden ont élaboré un **arrêté municipal** commun visant à la protection des espaces naturels littoraux. Cet arrêté est

un outil solide sur lequel s'appuyer pour encadrer l'accueil du public, les usages au sein des sites naturels et la préservation de ceux-ci.

Sur la bande littorale, nous avons tous remarqué le phénomène d'érosion. Pour en avoir une meilleure connaissance, nous avons installé en mai 2021, un dispositif de **surveillance de l'évolution du trait de côte**. Placé au pôle nautique de Penhors, le dispositif "Kit Rover Centipède" a une portée de 60 km, est plus précis qu'un GPS et permet de réaliser en interne, des levées régulières afin de surveiller l'érosion du trait de côte. Cette opération est la résultante d'un partenariat avec l'institut Universitaire Européen de la Mer.

➤ **Nous inscrivons le Haut Pays Bigouden dans sa transition énergétique**

Les phénomènes naturels que nous constatons participent à l'argumentation en faveur de la mise en place d'un **plan climat** et ainsi inscrire le Haut Pays Bigouden dans sa **transition écologique**. Nous accompagnons les particuliers et les acteurs publics dans la rénovation énergétique.

➤ **Nous allons mettre en place une gestion des déchets adaptée à l'échelle du territoire**

Nous avons lancé une **étude d'optimisation du service déchets** à la suite de plusieurs constats :

- L'évolution de la pratique et des besoins des usagers
- L'augmentation de la démographie communautaire (nouveaux arrivants et accroissement estival)
- Obligation du tri à la source des biodéchets au 01/01/2024
- Allongement des temps de travail des agents de collecte
- La multiplication des dépôts sauvages
- Une fréquentation accrue des déchèteries
- Une dégradation financière des ressources du service déchets

Le bureau d'études retenu pour mener cette mission est AjBD. L'étude débutée en avril dernier, toujours en cours, aboutira à un plan d'action à mettre en oeuvre. Il aura des incidences fortes sur les modes de collecte et donc le service proposé aux usagers.

Concernant la partie déchèterie, le contrôle d'accès a été retenu comme indispensable et sera mis en application.

L'obligation de tri à la source des biodéchets implique également un choix politique. Enfin, un renforcement de la communication et de la sensibilisation des usagers est nécessaire.

Je saisis l'occasion de rappeler que les **p'tits sacs jaunes**, distribués en mairie, sont à la disposition des usagers et les **Mémotri** sont une aide au tri sélectif.

### ➤ **Nous allons investir dans une Nouvelle déchèterie**

A la suite d'une inspection du service des installations classées en 2018, il est apparu que la **déchèterie de Pouldreuzic** ne répondait pas aux prescriptions réglementaires. Ainsi, lors de la précédente mandature, un travail a été engagé afin de retenir le meilleur aménagement possible du futur site.

Il a été retenu la transformation de l'actuelle déchèterie en plateforme de broyage des déchets verts et la transformation de l'ancien centre de transfert en déchèterie.

Les travaux vont démarrer d'ici peu. D'un montant estimatif de 1 120 000 € HT comprendront deux tranches :

- Une pour la transformation du centre de transfert en déchèterie
- Une deuxième pour la transformation de la déchèterie en plateforme de broyage.

Cette organisation permettra d'impacter à minima les usagers puisque lors de la création de la nouvelle déchèterie, l'actuelle pourra rester ouverte.

### ➤ **Nous actons la Création d'un service cycle de l'eau**

La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden assure la compétence eau potable depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014. Nous avons décidé de renforcer ce service par la **création d'un service cycle de l'eau**. En parallèle, la délégation de service auprès de la Saur a été renouvelée pour les 9 années à venir.

Le suivi réalisé par l'ARS montre que les ressources sont impactées par la présence de pesticides ainsi que leurs métabolites, notamment l'ESA métolachlore et l'ASDM.

La modification des contrôles sanitaires réalisées depuis avril 2021 a pour conséquence des risques de non-conformité à court terme.

Dans le cadre du schéma directeur départemental d'eau potable, les ressources du territoire participent à la sécurisation de Quimper Bretagne Occidentale, Douarnenez Communauté, le Syndicat du Goyen et la Communauté de Communes du Pays Bigouden Sud.

Dans notre schéma directeur, nous avons pérennisé nos ressources en assurant des interconnexions entre les différentes ressources. Ces travaux avaient comme objectif d'assurer et sécuriser le service public de distribution d'eau potable.

Afin de répondre à cette nouvelle problématique des métabolites, la communauté de communes souhaite diligenter **des travaux d'amélioration** d'un de ses 3 sites de production d'eau potable, celui de Saint-Ronan. Ces investissements permettront de maintenir le schéma de déserte tout en pérennisant sa participation aux différentes interconnexions coconstruites avec les entités voisines.

### ➤ **Pour la Voirie, nous nous sommes dotés d'un règlement**

Le service voirie communautaire assure l'entretien de **493 km de voies** déclarées Routes d'Intérêt Communautaire pour un budget de l'ordre de 900 000€ par an. Ces travaux sont réalisés soit par l'équipe voirie communautaire, soit par entreprise. Ces



travaux concernent notamment des réfections de chaussées, l'entretien des accotements et dépendances de voirie : fauchage, élagage, dérasements, curage de fossés... Le service voirie développe ses activités dans le cadre de la gestion réglementaire de la voirie. Cet axe se traduit par l'application du **règlement de voirie** sur l'ensemble des voies et communes du Haut Pays Bigouden.

Ce règlement a pour objectif :

- De rappeler et préciser les droits et obligations des usagers et riverains des voies publiques, et des collectivités.
- De définir les modalités d'exécutions de travaux sur la voie publique.

Celui-ci fera l'objet d'une révision en concertation avec les communes.

## Des projets en lien avec l'axe 2 du projet de territoire

**L'Axe 2 de notre projet de territoire vise à Développer une économie en adéquation avec l'environnement et le cadre de vie.**

### ➤ **Ainsi Nous œuvrons pour contribuer à Maintenir les activités artisanales et favoriser les reprises d'entreprise**

La CCHPB a la ferme volonté de soutenir et d'accompagner les acteurs économiques. Ainsi le **Pass Commerce et Artisanat** est un dispositif de soutien aux artisans et commerçants. Ces aides peuvent être sollicitées dans le cadre de travaux de mises aux normes ou d'embellissement, d'acquisitions de matériel. L'espace de coworking et la salle multimédia au siège de la CCHPB est un service complémentaire apporté aux entrepreneurs.

Les **jeunes agriculteurs** peuvent solliciter une aide forfaitaire de 3000€ au moment de leur installation, ce programme a pour but de conforter l'activité agricole, essentielle sur le Haut Pays Bigouden.

Les **zones d'activités** quant à elles remportent un franc succès, preuve du dynamisme des acteurs économiques. Fort de ce succès, nous avons décidé l'aménagement complémentaire des zones à Plozévet et à Plogastel-Saint-Germain.

Par ailleurs des temps d'animations sont organisés pour permettre une meilleure interconnaissance des acteurs.

Le déploiement de la fibre, outil indispensable, se poursuit à un rythme plus ou moins rapide, suivant les phases programmées de longue date. Si vous souhaitez avoir plus de précisions sur les dates de raccordement sur un secteur qui vous intéresse, vous pouvez consulter le site internet qui s'intitule « **La fibre pour tous en Bretagne** ».

Nous apportons aussi un fort **soutien à l'OTHPB**, dont l'activité lie tourisme et économie. Acteur incontournable, l'office réalise un travail remarquable pour l'attractivité du Haut Pays

Bigouden. Je remercie sincèrement toute l'équipe pour le travail réalisé pour la mise en avant des richesses de notre territoire.

Dans le cadre de notre stratégie de développement touristique, Quimper Cornouaille Développement, à la demande de ses EPCI adhérentes, travaille depuis 2020 à l'élaboration d'un **schéma d'accueil des camping-cars**. Environ 200 places de stationnement ont été identifiées sur le Haut Pays Bigouden.

Fort de notre volonté de coopérer avec les acteurs économiques, la première édition de **Ker Inno Village** nous a permis de rencontrer des porteurs de projets très motivés. La Communauté de Communes du Haut Pays Bigouden a l'ambition d'accompagner les jeunes entreprises porteuses de projets innovants sur notre territoire. Cette première édition de Ker Inno Village marque une très belle collaboration avec le groupe Jean HENAFF et la Technopole Quimper–Cornouaille et notre volonté d'avancer ensemble.

Nous sommes très enthousiastes à faciliter les liens entre le groupe Jean HENAFF, structure emblématique du Haut Pays Bigouden, et les porteurs de projets afin de permettre à ces derniers de bénéficier d'un formidable appui dans les domaines de la recherche et développement, l'industrialisation et la commercialisation.

Zalg a retenu toute notre attention conjointe car le développement de son activité à base de macro-algues, culture durable en production locale, répond aux enjeux de l'alimentation de demain. Cette activité se caractérise par son aspect innovant et la perspective d'un développement économique en adéquation avec l'environnement et le cadre de vie sur le Haut Pays Bigouden.

## Des projets en lien avec l'axe 3 du projet de territoire

**Notre ambition fixée dans le 3<sup>ème</sup> axe notre contrat de territoire est de Conforter le lien social**

### ➤ **Aussi, nous Assurons un soutien à la culture et au développement du monde associatif :**

Nous soutenons les associations culturelles, qui par leurs actions contribuent à une meilleure qualité de vie des habitants.

Facteur de vivre-ensemble et de cohésion sociale autant que d'attractivité et de développement économique, la culture est identifiée comme enjeu de développement.

Afin de mieux connaître les dynamiques et les acteurs, nous avons décidé de nous associer avec le Pays Bigouden Sud pour la réalisation d'un **diagnostic culturel du Pays Bigouden** dans son ensemble. Menée et animée par Anne Letailleur, chargée de mission, la mise en œuvre

de ce diagnostic culturel partagé et concerté bénéficie de l'accompagnement de Culture Lab 29, agence culturelle du département. Cette démarche fait ressortir 5 enjeux majeurs.

- La coordination et l'accompagnement des acteurs
- La valorisation, le développement et la structuration des enseignements et de la pratique des arts
  - La connaissance, la conservation et la valorisation des patrimoines
  - Le développement de l'offre de services en lecture publique
  - L'articulation entre la culture et le territoire bigouden

Ces enjeux vont nous permettre d'orienter notre politique culturelle.

Par ailleurs, pour permettre un meilleur accueil des activités culturelles, les travaux sont en cours pour aménager **la Sirène**, partie intégrante de l'équipement communautaire à l'espace Raphalen à Plonéour-Lanvern. Celui-ci sera opérationnel en septembre prochain.

### ➤ **Nous veillons à Assurer une action sociale et garantir l'accès aux droits :**

Les réunions de la **commission action sociale** sont favorables à une coordination des actions des CCAS du HPB au bénéfice de l'ensemble des communes. Elles visent à développer des actions favorisant le maintien à domicile et à renforcer le réseau gérontologique.

En ce début d'année, nous avons une pensée particulière pour le peuple ukrainien. Sensible aux événements de ces derniers mois, à la suite de l'invasion de l'Ukraine par la Russie, nous nous sommes mobilisés afin de permettre un soutien harmonisé de nos communes en faveur du peuple ukrainien pour répondre à leurs besoins essentiels. Nous sommes en lien avec l'Association Accueil Migrant afin d'agir au mieux face à l'urgence de la situation.

La Maison des services au public quant à elle, a obtenu le label « **France Services** » au 1<sup>er</sup> janvier 2022. Le public est accueilli afin d'être informé et accompagné dans les démarches administratives ou orienté vers des partenaires spécialisés dans les principaux domaines de la vie quotidienne.

22 partenaires interviennent de manière hebdomadaire ou mensuelle. Le service a été renforcé de par le recrutement d'une conseillère numérique afin de développer l'aide à l'utilisation du numérique pour tous. Au début du mois prochain un responsable France Services prendra ses fonctions. Nous avons la volonté de renforcer la proximité avec les communes en allant au plus près des habitants, cela se traduira par l'organisation d'accueils en mairies.

### ➤ **Nous sommes attentifs à Diversifier et adapter l'offre de logements tout en luttant contre la vacance**

Les communautés de communes du Haut Pays Bigouden et du Pays Bigouden Sud ont entrepris de manière mutualisée la révision de leurs **programmes locaux de l'habitat (PLH)**. Les PLH fixent pour 6 années la stratégie communautaire en matière d'habitat. Ils couvrent les problématiques de construction neuve, de stratégie foncière, de programmation et de gestion

des parcs public et privé, d'amélioration de l'habitat, de logement et d'hébergement des populations spécifiques, etc.

Ces programmations sont primordiales pour faciliter l'installation des jeunes ménages.

Les PLH de la CCPBS et de la CCHPB arrivant à échéance respectivement en décembre 2022 et février 2023, des ateliers nécessaires à la redéfinition des actions stratégiques de nos deux communautés dans ces domaines ont été proposées en 2022 avant sa mise en œuvre cette année.

Depuis l'été 2022, les 4 EPCI de l'ouest Cornouaille ont mandaté le cabinet Citémétrie pour mener une étude préalable à la mise en place d'un ou plusieurs dispositifs d'accompagnement des particuliers à l'amélioration de leur habitat.

Il s'agit de dimensionner un outil qui succédera à **l'opération programmée d'amélioration de l'habitat (OPAH) du Pays Bigouden « Osez rénover »** qui s'est terminée en juillet 2021 et qui a permis l'amélioration de près de 900 logements en 5 ans sur le territoire de la CCHPB et de la CCPBS.

Ce dispositif apporte un soutien technique et financier aux propriétaires pour leurs travaux d'amélioration énergétique, d'adaptation au vieillissement et au handicap et de lutte contre l'habitat indigne. Il apporte également un soutien aux propriétaires bailleurs qui souhaitent développer de la location à l'année à loyer modéré.

Le diagnostic de l'habitat, les enjeux d'amélioration de l'habitat et les attendus d'un dispositif opérationnel seront à l'ordre du jour de la prochaine réunion ce mois-ci.

Le 25 novembre 2021, le Conseil Communautaire approuvait la convention entre la CCHPB et **l'Établissement Public Foncier de Bretagne**, lequel est habilité à procéder pour le compte des collectivités, à toute acquisition foncière, opération immobilière, études et travaux de nature à faciliter l'aménagement. Depuis lors, Tréogat et Peumerit ont sollicité ce dispositif dans le cadre de la programmation de logements sur leur commune.

### ➤ **Nous soutenons les actions en faveur de l'enfance et la jeunesse**

La Communauté de Communes poursuit le travail en partenariat et le soutien financier auprès des associations locales, telles l'ULAMIR.

La convention d'objectifs et financière a été signée avec la CAF. Elle s'inscrit dans le cadre de la convention territoriale globale (CTG).

La politique enfance jeunesse quant à elle, est coordonnée sur le territoire en cohérence avec la CCPBS.

Début 2021, **la Structure Info (SIJ) Jeunes** a été installée au sein de locaux permanents à Pont l'Abbé. Ce service de proximité à destination des 11 – 30 ans, permet de répondre aux préoccupations des jeunes tel que la santé, la prévention, le logement, les loisirs, l'insertion professionnelle...

Cette structure née d'un partenariat et d'un financement conjoint entre les deux Communautés de Communes du Pays Bigouden est également soutenue par la CAF.

Nous avons d'autre part investi, avec le soutien de la CAF, dans un **minibus**. Cet outil mutualisé entre les dix communes du territoire est dédié à la mobilité des plus jeunes. Toutes les structures : enfance, petite enfance, jeunesse du territoire ont été sondées pour examiner leurs besoins. Ce minibus permet de répondre aux besoins de déplacement pour ces services. Le coût de l'opération est de 25 000 €. La Caf a soutenu le projet à hauteur de 15 000 €. La gestion du véhicule est assurée par le service enfance de Pouldreuzic.

➤ **Nous Proposons des solutions adaptées au vieillissement et aux besoins spécifiques de chacun**

Le SSIAD a répondu à l'appel à projet de l'ARS qui portait sur la **création d'une équipe spécialisée de soins infirmiers précarité**, d'une capacité de 13 places, sur la Bretagne. Ces équipes constituent des dispositifs médicaux sociaux qui dispensent sur prescription médicale, des soins infirmiers et des soins relationnels, pour des personnes en situation de grande précarité ou pour des personnes très démunies. La partie sociale sera portée par la Fondation Massé-Trévidy et la partie soin sera coordonnée par les SSIAD HPB et le CCAS de Pont l'Abbé. Les points forts d'un tel accompagnement sont :

- Pour les patients : de bénéficier d'une intervention adaptée à leurs besoins, sur leur lieu de vie
- Pour les acteurs de la santé publique : de favoriser une prise en charge rapide et adaptée, et de favoriser la santé et le bien-être individuel chez des personnes en situation de précarité.

Nous nous félicitons de cette mutualisation des 2 CC au profit des personnes en situation de précarité.

La CCHPB contribue par ailleurs à l'élaboration du **Contrat local de santé** à l'échelle de la Cornouaille.

Accompagné par l'agence Quimper Cornouaille Développement (QCD) à l'échelle des 6 EPCI de Cornouaille le lancement d'un Contrat local de santé a débuté par un diagnostic sur le dernier trimestre 2021. Cette démarche a permis d'identifier les problématiques sur le territoire : accompagnement des pathologies psychiatriques, le handicap vieillissant, l'accompagnement en fin de vie au domicile et en structure, le réseau gérontologique à structurer sur l'ensemble du territoire du Haut Pays Bigouden. Suite au dernier comité de pilotage le plan d'actions du CLS a été validé. La prochaine étape consistera en la rédaction des fiches actions.

**Nous réfléchissons à Construire demain un projet en adéquation avec les besoins : Une réflexion en lien avec le projet de réhabilitation et d'extension de l'EHPAD Parc An Id**

Le CIAS du Haut Pays Bigouden mène depuis 2010 un dossier sur la réhabilitation et l'extension de l'EHPAD Parc An Id.

Ce dossier de réhabilitation et d'extension de l'EHPAD a évolué et s'est étoffé au fil des années, il avait pour objectif de :

- restructurer les espaces communs d'accueil, d'animation et de restauration
- créer une unité dédiée de 14 lits
- rénover les salles d'eau des chambres
- créer des salons dans les unités de vie
- remplacer toutes les menuiseries
- rénover les réseaux

La redéfinition des besoins à plusieurs reprises ont contribué à retarder davantage le dossier.

Le 28 septembre 2022, les élus du CIAS ont décidé de ne pas poursuivre ce projet de réhabilitation pour les raisons majeures suivantes :

- un projet qui date de 12 ans, de lourds travaux en site occupé, les besoins du grand âge en évolution
- un projet qui nécessite de prévoir d'autres travaux conséquents et onéreux
- un projet qui ne questionne pas le mode de chauffage (maintien du gaz en citerne pour production du chauffage)
- L'explosion du coût du projet

**Il a alors été décidé :**

- **De travailler rapidement** à une analyse des besoins du territoire du HPB et au-delà du territoire (à l'échelle des périmètres Pays Bigouden, Ouest Cornouaille et Cornouaille), en termes d'offres d'accueil eu égard à l'évolution des besoins de la personne âgée,
- **De lancer la réflexion sur les enjeux du vieillissement :**  
Quelles structures d'accueil pour demain ?  
Quels sont les enjeux concernant le grand âge pour les années à venir ?  
Quelles structures d'accueil seraient à développer pour proposer un panel de services adapté au vieillissement ?  
Et quels seront demain les besoins d'accueil en Haut Pays Bigouden ?

**Ceci afin de réorienter le projet de la Résidence Parc An Id**, de l'inscrire en complémentarité des services et établissements existants et de répondre aux besoins non satisfaits sur le territoire.

**Ce sont Des enjeux forts pour le Haut Pays Bigouden**

Les politiques du vieillissement ont opéré un véritable changement de **paradigme**. Pendant des décennies, elles ont été appréhendées sous le seul prisme des politiques sociales. Or, devant les défis qui se posent à nous, une politique du grand âge exige qu'elle soit intégrée dans l'ensemble des politiques publiques.

Il est urgent d'agir pour ne pas réduire la personne âgée d'aujourd'hui ou de demain à son état de santé ou à son niveau de dépendance et d'anticiper avec elle son vieillissement et ses besoins pour maintenir son autonomie. Il nous faut donc avancer vite afin d'établir dans le cadre de ce projet, un schéma d'orientation sur les différents modes d'accueil à proposer sur le territoire communautaire, en tenant compte de l'habitat, de l'aménagement du territoire, des mobilités.

## **Pour nous aider dans notre réflexion, nous avons organisé une conférence « bien vieillir en Haut Pays Bigouden »**

Proposée le 19 décembre 2022 à la salle Avel dro de Plozévet, la conférence « **Bien vieillir en Haut Pays Bigouden** » a abordé les questions du vieillissement pour nos territoires. Animée par Luc Broussi, auteur d'un Rapport interministériel sur l'adaptation de la société au vieillissement, nous avons souhaité proposer un temps fort de la réflexion et faire partager une vision globale des enjeux de la politique du grand âge en explorant les options possibles pour le territoire, tout en sensibilisant aux évolutions des politiques du vieillissement.

Au cours de cette conférence, Luc Broussi a rappelé à chacun que :

- Vieillir chez soi suppose un logement adapté à ses fragilités présentes ou futures. Vivre chez soi suppose de bénéficier d'un quartier sécurisant, d'une ville bienveillante qui soient gages du maintien des liens sociaux.
- Vieillir chez soi suppose aussi des moyens adaptés de mobilités et de transports qui permettent que la vie à domicile ne se transforme pas en assignation à résidence.
- Vieillir chez soi suppose enfin de prendre en compte la « géographie du vieillissement » puisque nous ne vieillirons pas de la même façon selon l'environnement dans lequel nous évoluons.

Ce qui se joue ici c'est notre capacité à mettre en place un véritable Pacte entre les Générations pour que tous nos concitoyens se sentent tous impliqués dans cette révolution de la longévité.

Nous voulons au travers de ce projet, créer sur le territoire les conditions d'**un véritable service public territorial de l'autonomie auprès des personnes âgées et handicapées, qui réponde aux adaptations de logement, d'habitat, d'urbanisme, de mobilités et de territoire.**

### ➤ **Une nouvelle Compétence : les mobilités**

Par délibération du 30 mars 2021, nous nous sommes dotés de la compétence mobilité. Cette prise de compétence a débuté par le lancement en 2022 d'une étude et d'un accompagnement spécifique pour la mise en place de solutions nouvelles ou d'amélioration des mobilités, coordonnée à l'échelle Ouest Cornouaille par le SIOCA : la STRAMOC (Stratégie Mobilité Ouest Cornouaille)

Elle a pour objectif de donner un cadre et aboutir à une feuille de route pour l'action des quatre Communautés de Communes. L'élaboration de la STRAMOC a été menée par deux cabinets d'études spécialisés en concertation avec les communes, le Conseil Départemental, la Région Bretagne, les services de l'Etat, Quimper Cornouaille Développement, ainsi qu'avec les représentants du monde économique et de la société civile.

La stratégie doit permettre :

- La mobilité de tous les habitants et acteurs du territoire pour tous les usages y compris en direction des territoires voisins ;
- De diminuer la part modale de la voiture individuelle au profit de solutions alternatives et/ou moins polluantes ;
- D'améliorer l'organisation territoriale de la mobilité pour une meilleure complémentarité entre tous les modes de déplacement ;
- De proposer un modèle de gouvernance et un plan d'actions cohérent et opérationnel.

Le plan d'actions sera mis en œuvre par les EPCI au niveau de leur territoire ou en mutualisation avec un autre EPCI selon l'action concernée. Le SIOCA aura pour rôle d'assurer le suivi de la mise en œuvre de la STRAMOC et son évaluation. Les actions seront également menées en coordination avec l'ensemble des partenaires institutionnels concernés.

Pour mettre en œuvre notre plan d'actions, nous allons recruter un chargé de mission qui sera mutualisé avec la CCCS.

## Relever les enjeux qui se dessinent

**Pour répondre à toutes nos compétences, nous nous donnons les moyens de nos ambitions :**

- Nous avons consolidé l'encadrement pour renforcer les services par les **recrutements** en 2021 de Emmanuelle DORIZON DGS, Catherine LE RUDULIER DST, et en 2022 de Yoann BOBICHON DGA. Je les remercie ainsi que l'ensemble des services pour leur collaboration et implication efficace au quotidien.
- Sabrina LE FELLIC, directrice des services finances a intégré le service aujourd'hui. Nous lui souhaitons la bienvenue.
- Nous avons décidé de l'élaboration d'un **Pacte fiscal et financier**, entre l'EPCI et les communes du HPB. Nous y travaillons avec l'appui du cabinet RCF.
- Nous venons d'aboutir à l'écriture d'un **pacte de gouvernance**. Ce pacte a pour objectif d'affirmer la très forte volonté des élus du territoire de mettre en place une dynamique basée sur la concertation et la mise en réseau des acteurs du territoire, de poursuivre le **renforcement du dialogue** entre les communes et l'intercommunalité pour le rendre plus efficace et plus démocratique, de s'accorder sur les engagements de part et d'autre, de définir les **valeurs partagées** et une **culture commune**.

Dans la perspective d'assurer nos compétences au quotidien et de relever les **enjeux** qui se dessinent, nous veillons à une bonne coopération avec nos partenaires, l'Etat, la Région, le Département. Nous travaillons étroitement avec les EPCI de Cornouaille. Je tiens à souligner la coopération efficace avec les EPCI qui nous entourent au sein de l'ouest Cornouaille. Nous sommes heureux d'héberger les bureaux du SIOCA.



## Des projets phares pour la suite du mandat

### Plusieurs projets phares retiennent toute notre attention :

- Une réflexion à engager sur un **futur PLUIH** en faveur de l'aménagement du territoire se profile.
- La mise en œuvre d'un **schéma de mutualisation** : entre la CCHPB et CIAS ; entre la CCHPB avec les communes du HPB. Il nous permettra de mieux répondre aux futurs enjeux face à un contexte de baisse de nos dotations en complément du pacte fiscal et financier.
- **Ensemble** nous allons poursuivre toutes nos actions liées à nos nombreuses compétences et dans ce cadre, **développer le volet mobilité** pour donner suite à sa prise de compétence récente.

Ensemble, chers collègues élus, nous avançons pour un Haut Pays Bigouden Fort.

Ensemble, nous vous souhaitons à toutes et tous, une très belle et heureuse année 2023.

Pour clôturer cette cérémonie, je vous propose de visualiser une courte vidéo avant de partager le verre de l'amitié : <https://www.youtube.com/watch?v=TJ8wzUUxs7w>

Bloavezh Mat,

**Josiane Kerloc'h,**

Présidente de la communauté de  
communes du Haut Pays Bigouden